

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CCAS N° 01-15/2023**

Objet : DM1 dépenses imprévues – Budget CCAS – M14.

L'an deux mil vingt-trois et le 21 novembre à 18 heures, le Centre Communal d'Action Social de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Président, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de monsieur LARUE Fabrice, Président.

Présents : Mrs, Mmes Fabrice LARUE – Josianne ANGE – Jean-Marie WOZNIAK – Cathy VEY-FARCE – Anne-Marie GRANGER – François AUROUX – Danielle ROBERT – Annie DUBAR – Colette CHIODI – Marie-France TRINEAU – Daniel LANGA – Laura BERBEL – Christelle ROBIN

Absents excusés : Néant

Absents : Marie-Hélène JUVENON – Géraldine CAMU – Corinne VANDECASTEELE – Éric TEUFERT.

Procurations : Néant

Fabrice LARUE a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le code général des collectivités territoriales,
- ◆ Vu la nomenclature budgétaire et comptable M14,
- ◆ Vu la délibération n° 05-2020 du CCAS du 26 février 2020 approuvant le Budget CCAS – M14,

Considérant qu'il y a lieu de diminuer à hauteur de 38 € le compte 022 dépenses imprévues pour abonder le compte 6815 pour régulariser les provisionnements de créances tels qu'indiqués par la trésorerie ci-dessous.

COLLECTIVITÉ
09601-CLERIEUX-CCAS

NOMENCLATURE
M14

ÉTAT DE PROVISIONNEMENTS DES CRÉANCES

Dès lors que la valeur probable de recouvrement d'une créance devient inférieure à sa valeur nette comptable, il est indispensable de constituer une provision.

La liste ci dessous recense les créances prises en charge depuis plus de deux ans (730 jours) non encore recouvrées à ce jour et enregistrées sur un compte de créances douteuses et/ou contentieuses.

Information complémentaire :

Les comptes 491 retracent les dépréciations des comptes 41 et les comptes 496 retracent les dépréciations des comptes 46. Les comptes 44 n'ont pas vocation à être dépréciés.

	C/491x	C/496x
PROVISION AU TITRE DE L'EXERCICE (au taux de 15%)	37,26	0,00
SITUATION DES C/49 A LA BALANCE	0,00	0,00
AJUSTEMENT DE LA PROVISION	37,26	0,00

Opérations à enregistrer et à transmettre au comptable	
Complément de la provision par émission d'un mandat (C/6817) pour	37,26 €

DEBITEUR	TITRE	DATE DE PEC	COMPTE	RESTE DU	DERNIÈRE ACTION	C/491x	C/496x
JEANNIN ANNIE	T-8	24/03/2020	4116	186,30	Debitéur décédé 08/04/2022	27,95	0,00
JEANNIN ANNIE	T-15	14/05/2020	4116	62,10	Debitéur décédé 08/04/2022	9,32	0,00

Considérant que, le tableau récapitulatif ci-dessous expose les mouvements :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-38,00		
6815 (68) : Dot.aux prov. pour risques & c	38,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Les Membres du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°1 pour le budget CCAS M14 2023 telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du CCAS soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 22 novembre 2023

Le Président
Fabrice LARUE

La secrétaire de séance
Fabrice LARUE

